



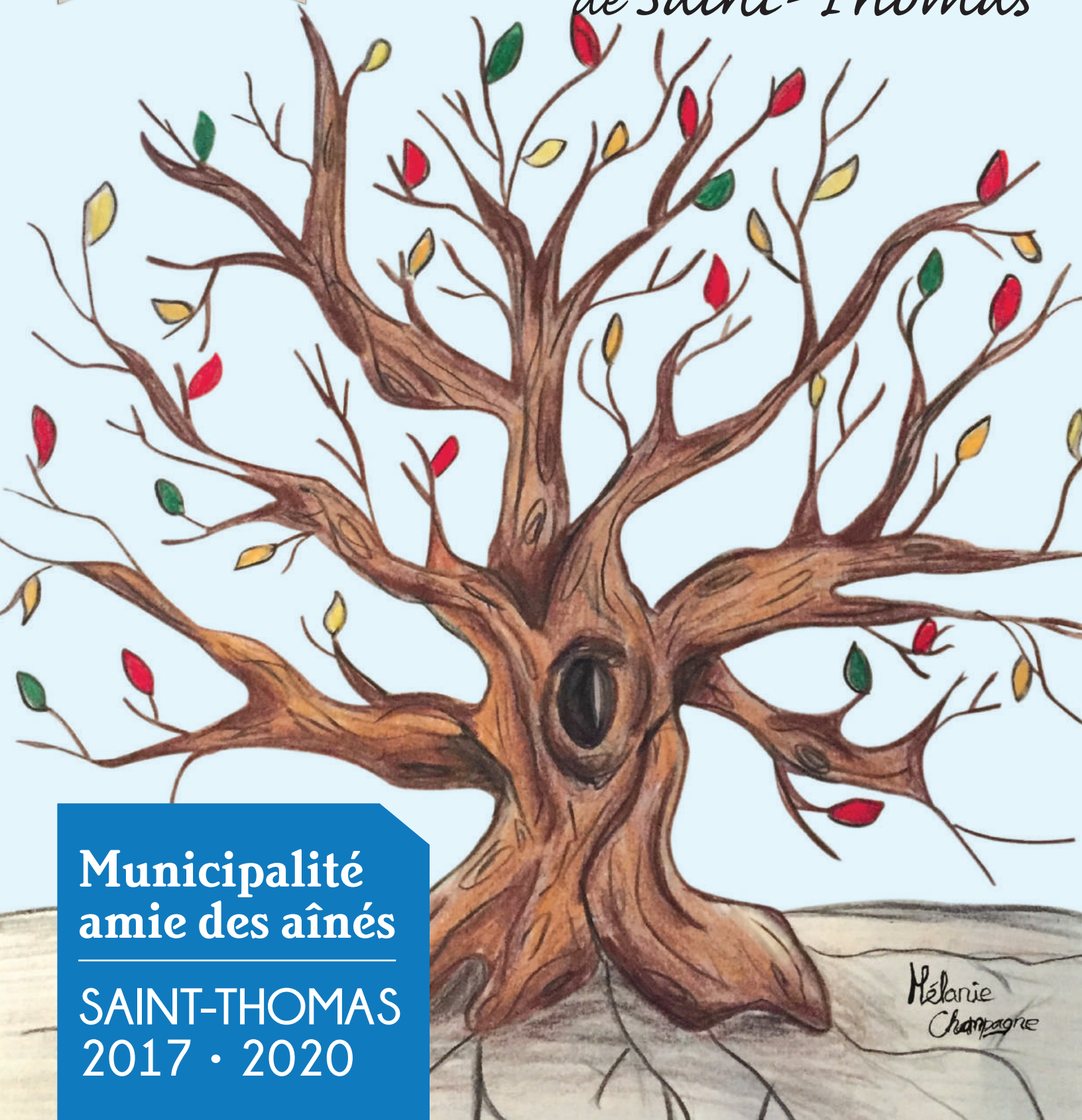
Saint-Thomas

Bulletin municipal

ÉDITION SPÉCIALE

COUP D'ŒIL

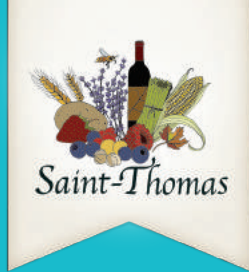
de Saint-Thomas



Municipalité
amie des aînés

SAINT-THOMAS
2017 • 2020

Mélanie
Champagne



Municipalité
amie des aînés

INTRODUCTION

C'est en 2005, suite aux consultations publiques tenues dans le cadre du premier Pacte rural, que le maintien des personnes âgées dans les milieux ruraux s'est imposé comme étant une priorité dans les municipalités rurales de la MRC.

De là est né le projet « Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale ». La mobilisation des sept municipalités rurales s'est concrétisée de façon positive et chacune d'elle a formé son propre comité. Saint-Thomas a donc désormais un comité représentatif pour ses aînés.

En 2011, Saint-Thomas reçoit sa première accréditation Municipalité amie des aînés (MADA) du ministère de la Famille via le projet « Vieillir ». Saint-Thomas s'engage à ce moment là officiellement à assurer le bien-être de ses aînés.

À l'automne 2014, le conseil municipal réitère son envie de mettre à jour sa politique des aînés et son plan d'action. Une demande de subvention est donc déposée au ministère de la Famille, qui l'accepte, afin que Saint-Thomas puisse aller de l'avant. En 2015, la démarche est entamée, et un comité de pilotage est créé.

Le 3 avril 2017, le conseil municipal adoptait en séance régulière la politique MADA et son plan d'action 2017-2020.

En date du 21 avril 2017, la Municipalité dévoile à la population sa nouvelle politique MADA et son plan d'action.



Québec 

Cette démarche est rendue possible grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec, et par le Ministère de la Famille à raison de 50 % des dépenses.

≡ Sommaire

- 04 Mais une MADA, c'est quoi?
- 04 Un bilan 2011- 2015 encourageant
- 05 Et si une personne aînée de Saint-Thomas parlait...
- 05 Les valeurs de la Municipalité
- 05 Les grandes orientations
- 06 Plan d'action MADA 2017-2020
- 08 Un comité MADA
- 08 Un comité Vieillir
- 09 Une photo de famille – le portrait du milieu
- 09 De nombreux services offerts
- 09 Les aînés thomassiens en chiffres
- 10 Indice de vieillissement
- 10 L'avenir selon les perspectives
- 11 Une aide nécessaire : le supplément
- 11 Taux de faible revenu
- 11 Pour le futur, votre avis compte
- 12 Ce qui rend fier

Pour plus d'information
www.saintthomas.qc.ca
450 759-3405, poste 222

≡ MOT DU MAIRE

Chers Thomassiens, chères Thomassiennes,

Tout comme pour l'ensemble des communautés du Québec, Saint-Thomas fait face au vieillissement de sa population et ce vieillissement augmentera considérablement dans les années à venir.

Proactive, la Municipalité de Saint-Thomas prend soin de ses aînés depuis plusieurs années déjà, en contribuant à un projet novateur, mobilisant et structurant, nommé « Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale », coordonné par la MRC Joliette.

D'ailleurs, en 2015, la Municipalité a choisi de mettre à jour sa politique Municipalité amie des aînés en réalisant une démarche qui vise entre autres à améliorer la qualité de vie des aînés et à favoriser leur vieillissement actif.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le fruit de cette démarche qui donne des orientations claires à la Municipalité, aux organismes et aux comités complémentaires afin que chacun pose des actions concrètes qui respectent les besoins réels des aînés de la communauté.

Cette politique se veut un outil de développement durable afin de faire de notre municipalité un lieu riche et vivant pour nos aînés, mais aussi pour les familles qui les entourent. À cet effet, une démarche est en cours afin de produire une

Politique familiale municipale (PFM) qui tiendra étagement compte des orientations de la politique MADA et de son plan d'action afin d'arrimer les besoins de l'ensemble de la communauté thomassienne.

Cette politique ne saurait être efficace sans effectuer une consultation continue auprès de nos citoyens. Pour

cette raison, le comité « Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale » a été mandaté par la Municipalité afin d'assurer le suivi du plan d'action. Ce comité est composé d'intervenants et de plusieurs aînés de Saint-Thomas. Voilà un exemple d'une communauté mobilisée et à l'écoute des besoins.

Enfin, je crois qu'il est important de souligner le remarquable travail réalisé par le comité de pilotage MADA, dont l'engagement et les efforts soutenus ont permis la mise à jour de cette politique et la rédaction du plan d'action associé. Ainsi, au nom du conseil municipal, nous remercions toutes ces personnes qui ont collaboré à la démarche MADA et tous ceux et celles qui collaboreront à sa mise en œuvre.

Marc Corriveau, maire



≡ MOT DE L'ÉLUE MUNICIPALE

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons le fruit d'un travail réalisé avec rigueur par le comité de pilotage Municipalité amie des aînés. Je suis plus qu'heureuse d'avoir participé à la démarche au sein d'un comité composé d'intervenants et de citoyens actifs et dynamiques qui ont à cœur la qualité de vie des aînés et leur vieillissement actif.

Nous sommes tous conscients que nos aînés ont fourni un apport important au développement de la Municipalité, et nous nous devons d'en être reconnaissants, principalement pour l'héritage qu'ils nous ont laissé.

Réalisée à la suite d'une longue démarche de mobilisation et de consultation citoyenne, incluant de nombreuses rencontres, la politique Municipalité amie des aînés (MADA) et son plan d'action est fidèle aux besoins des aînés de Saint-Thomas. À la lecture des prochaines pages,

vous prendrez connaissance des résultats de la démarche qui, je le souhaite, combleront les attentes des nombreux citoyens.

En tant qu'élue responsable des questions relatives aux aînés, je suis plus que satisfaite des résultats de la démarche et je pourrai suivre dans les trois prochaines années l'évolution des actions en participant au comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale.

Agnès Derouin-Plourde, conseillère municipale
Élue responsable des dossiers aînés



MAIS UNE MADA, C'EST QUOI?

Une Municipalité amie des aînés (MADA) a pour but d'améliorer la qualité de vie des aînés tout en favorisant leur vieillissement actif.

« Vieillir en restant actif est le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse. » - Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Une fois mise en place, la politique MADA donne des orientations à la municipalité, aux organismes et aux comités complémentaires afin qu'ils posent des actions concrètes qui respectent les besoins réels des aînés de la communauté.

En tout, cinq grands objectifs résument cette démarche:

- > Mettre un frein à l'âgisme
- > Favoriser la participation des aînés
- > Adapter les politiques, les services et les structures
- > Agir de façon globale et intégrée
- > S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté

Le bilan synthèse complet se trouve
sur le site internet de la Municipalité
www.saintthomas.qc.ca



UN BILAN 2011-2015 ENCOURAGEANT

Le bilan cumulatif des actions posées entre 2011 et 2015 pendant les premiers balbutiements de la démarche MADA a été analysé.

Il faut dire que ces trois années de réalisation ont été très actives et riches en projets; la majorité des actions qui avaient été proposées ont en effet été réalisées dans plusieurs champs d'intervention, sans compter celles qui ont été ajoutées en cours de route pour combler les besoins du milieu.

Le comité de pilotage en a également profité pour s'intéresser au Plan de développement 2010-2015, et tout particulièrement à l'axe 4 qui représente le point « Freiner l'exode des aînés et assurer leur qualité de vie ».



MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS - *En route vers les actions*

ET SI UNE PERSONNE ÂÎNÉE DE SAINT-THOMAS PARLAIT...

« La personne âgée est la plus âgée de la famille et de la communauté. Elle a des acquis, des compétences et a perfectionné ses qualités à l'école de la vie. Elle est la mémoire d'une communauté. Son âge et sa condition sociale peuvent lui apporter des limites fonctionnelles et matérielles. Au-delà de ces états, le vieillissement de la personne âgée est lié à son état d'esprit. Elle mérite toute l'attention de son milieu de vie. La personne âgée est un élément essentiel d'une communauté dynamique et mobilisée qui favorise les échanges intergénérationnels. »

Dans cette vision, aucun âge précis n'est proposé, elle laisse libre cours à l'imagination. Le comité de pilotage désire ainsi que les organisations collaboratrices adhèrent à cette vision en établissant elles-mêmes ce qu'elles considèrent comme étant l'âge d'un aîné, tout en respectant leur structure et leurs politiques.

LES VALEURS

Afin d'obtenir des bases solides et de donner des lignes directrices claires, chaque intervenant impliqué dans la démarche devra se baser et agir selon les valeurs véhiculées par la Municipalité lors du déploiement des actions.

> RESPECT

Prendre en considération les différentes conditions de chacun et intervenir avec égard envers chaque individu ou chose.

> LOYAUTÉ INTÉGRITÉ ET HONNÊTETÉ

Agir avec fidélité et dévouement envers les projets ou les personnes.

> TRANSPARENCE

Informar la population des décisions et de l'avancement des actions pouvant avoir un impact sur la condition de vie des aînés.

> ÊTRE À L'ÉCOUTE

Chaque personne impliquée dans la mise en œuvre devra être à l'écoute de ce qui est dit, que ce soit par les aînés, la Municipalité ou les intervenants.

> SENTIMENT DE FIERTÉ

Rester fier des réalisations de chacun et faire partie de cette belle communauté qu'est Saint-Thomas.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Dans la mise à jour de sa politique MADA, la Municipalité souhaite soutenir les aînés, en collaboration avec les partenaires du milieu, afin qu'ils puissent vieillir ici, chez eux, tout en restant actifs, aussi bien physiquement que socialement, intellectuellement et solidairement, et qu'ils puissent continuer de contribuer à la vie de leur communauté.

Suite à la consultation et à l'analyse du portrait du milieu, le comité de pilotage a établi de grands constats et a identifié des enjeux importants dans neuf (9) champs d'intervention, touchant directement les besoins des aînés.

Bien que certains domaines ne soient pas de juridiction municipale et limitent les actions de l'administration de Saint-Thomas, votre municipalité entend agir entre autres dans les domaines suivants :

- > Vieillesse active (physique, social, intellectuel)
- > Aménagement des lieux
- > Loisir et la participation citoyenne
- > Transport
- > Sécurité des aînés
- > Habitat
- > Communications et informations
- > Vie communautaire et engagement citoyen
- > Santé et services sociaux

PLAN D'ACTION MADA 2017-2020



Vieillir en demeurant
dans sa communauté rurale

Selon les actions, la Municipalité peut être nommée comme leader, comme partenaire, comme facilitateur et comme ambassadeur.

Le comité Vieillir assurera le suivi du plan d'action.

SÉCURITÉ

CONSTAT 1 : Les répondants à la consultation publique n'ont personne pour s'occuper de leur sécurité à 48 %. Près de 10 % de la population vit seule.

OBJECTIF : Faire connaître les outils existants en termes de sécurité et poursuivre la diffusion d'information sur les moyens d'être en sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence et dans les établissements municipaux.

ACTIONS : Développer une trousse de sécurité pour aînés, élaborer un plan d'action pour sa diffusion et distribuer la trousse.

HABITATION

CONSTAT 4 : Les aînés de Saint-Thomas souhaitent demeurer le plus longtemps possible à Saint-Thomas et que ça passe d'abord par le maintien à domicile selon 86 % des répondants.

OBJECTIFS : Faciliter le maintien à domicile par la promotion des services disponibles dans la Municipalité. Améliorer les services permettant aux aînés de demeurer dans leur communauté plus longtemps.

ACTIONS : Étudier la faisabilité de mettre en place un réseau/service de référence de menus travaux, informer les organismes de soutien à domicile du besoin, vérifier les projets existants et faire la promotion. Poursuivre la promotion des services en maintien à domicile déjà existants et maintenir les liens à jour.

.....
CONSTAT 5 : Les aînés de Saint-Thomas souhaitent demeurer le plus longtemps possible à Saint-Thomas et 74 % des répondants souhaitent favoriser le développement d'habitation pour les personnes aînées.

OBJECTIF : Explorer les solutions possibles pour répondre aux besoins concernant l'habitation des aînés.

ACTIONS : Faire un rapport de l'état de la situation des démarches entreprises à ce jour (évaluer les obstacles et les enjeux...) en ce qui a trait à la résidence communautaire Saint-Thomas. Collecter les informations similaires sur les résidences communautaires pour aînés.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CONSTAT 2 : Lors des observations à la consultation publique, le comité réalise que certains aînés de Saint-Thomas sont démunis et n'ont pas de réseau d'entraide.

OBJECTIF : Créer un réseau d'entraide local.

ACTIONS : Élaborer un projet pilote pour la mise en place d'un réseau d'entraide local offert aux personnes isolées et vulnérables (ex. jouer son rôle de bon voisin...).

VIEILLISSEMENT ACTIF

CONSTAT 3 : Selon la consultation publique, le fait de rester actif physiquement passerait par la programmation d'activités d'ici et d'ailleurs.

OBJECTIF : Favoriser l'activité physique des aînés et les sensibiliser sur l'importance que celle-ci a sur leur santé.

ACTIONS : Bâtir une liste des activités physiques pour les 50 ans et plus offertes à Saint-Thomas et dans la MRC de Joliette. En faire la promotion en plus des politiques de remboursement s'y rattachant.

AMÉNAGEMENT DES LIEUX

CONSTAT 6 : Selon la consultation publique, les aménagements des lieux auront un effet sur le transport, la sécurité et sur le fait de rester physiquement actif. Selon les répondants à la consultation publique, les gens ne se sentent pas en sécurité à certains endroits (sentiers, au coin des rues).

OBJECTIF : Poursuivre les actions entreprises en 2016 par la Municipalité pour l'amélioration des lieux publics afin de favoriser le transport actif et d'augmenter le sentiment de sécurité.

ACTIONS : Augmenter l'éclairage dans les sentiers et les aménagements des lieux publics (Terrain des loisirs, nouveaux développements et dans les rues en général) et désigner, selon les normes, des places dans les stationnements publics pour les personnes handicapées.

COMMUNICATIONS, INFORMATIONS

CONSTAT 7 : Selon le bilan du MADA 1, la communication et l'information continue auprès des aînés sont primordiales et porteuses de changements. Le comité constate que plusieurs actions dans chacun des champs d'intervention ont un lien avec les communications et l'information. Selon la consultation publique, les aînés s'informent davantage par les médias écrits et le *Coup d'œil* est l'outil le plus consulté par les aînés.

OBJECTIF : Diffuser l'ensemble des actions d'information du présent plan d'action.

ACTIONS : Faire un plan de communication triennal en tenant compte des actions en communication dans le plan d'action.

.....
CONSTAT 8 : Le babillard « Vieillir Saint-Thomas » est un bon outil pour informer les personnes âgées. Le lieu d'affichage du babillard n'est pas situé là où les personnes âgées se trouvent.

OBJECTIF : Rendre accessible à l'endroit où les personnes âgées se retrouvent.

ACTIONS : Concevoir un babillard plus adapté, installer le babillard à un endroit plus accessible et informer la population du changement.

CONSTAT 9 : Les personnes analphabètes demeurent difficilement joignables avec les moyens de communication actuels utilisés.

OBJECTIF : Définir une façon de communiquer les informations aux aînés analphabètes fonctionnels en tenant compte de cette réalité. Répondre aux besoins de ces personnes dans les communiqués.

ACTIONS : Élaborer des moyens de communication en collaboration avec les organismes connaissant les solutions pour rejoindre les analphabètes fonctionnels, mettre en place les outils identifiés et partager les outils avec les organismes.

LOISIR ET PARTICIPATION CITOYENNE

CONSTAT 10 : Les répondants à la consultation publique ont un intérêt quant à leur participation à des activités intergénérationnelles.

OBJECTIF : Connaître les freins et les motivations à faire des activités intergénérationnelles.

ACTIONS : Identifier les freins et motivations à faire des activités intergénérationnelles et émettre des recommandations.

TRANSPORT

CONSTAT 11 : Plusieurs actions ont été réalisées au cœur du village pour favoriser le transport actif. Les routes rurales n'ont pas été améliorées. Augmentation de la circulation rapide dans certaines routes secondaires depuis la diminution de vitesse sur la route 158. La présence policière se fait sentir.

OBJECTIF : Favoriser le transport actif et récréatif. Poursuivre les améliorations concernant le transport à pied ou à vélo.

ACTIONS : Mettre en œuvre les recommandations du comité de travail sur le potentiel piétonnier et cyclable en tenant compte des recommandations MADA suivantes : augmenter le temps de traverse à la lumière, identifier et mettre en place les mesures qui augmenteront la sécurité des cyclistes dans le rang Sud.

VIE COMMUNAUTAIRE ET ENGAGEMENT

CONSTAT 12 : Le projet Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale a développé depuis plusieurs années la connaissance du milieu des aînés, plusieurs outils et à créer des liens à l'intérieur de la MRC Joliette. Le service « Vieillir » est un atout à considérer dans le milieu.

OBJECTIF : Consolider le comité Vieillir Saint-Thomas.

ACTIONS : Reconnaître et mandater le comité Vieillir Saint-Thomas comme comité de suivi du plan d'action MADA, informer les citoyens de manières diversifiées au sujet de la contribution qu'apporte la Municipalité dans le service « Vieillir », recruter de nouveaux membres par projet/action et impliquer les organisations compétentes.

.....
CONSTAT 13 : Un haut taux d'aînés de Saint-Thomas reçoit le supplément de revenu garanti.

OBJECTIF : Rendre le plus accessible possible l'ensemble des services offerts aux aînés.

ACTIONS : Promouvoir les services d'aide offerts aux aînés défavorisés en faisant la promotion des programmes, des services et des organismes existants, en sensibilisant les organismes et partenaires à cette réalité.

Le plan d'action complet comprend les porteurs de projet, les années de réalisation, les partenaires et les résultats attendus. Il peut être consulté sur le site de la Municipalité (www.saintthomas.qc.ca) ou sur demande à la mairie de Saint-Thomas.

UN COMITÉ MADA CRÉÉ POUR VOUS REPRÉSENTER

Pour mener à bien le projet MADA, il fallait d'abord et avant tout créer un comité de pilotage afin d'avoir des personnes représentatives du milieu qui sauraient répondre adéquatement aux questionnements des citoyens en plus de leur faire bénéficier de leur expertise. Ce comité avait donc pour mandat premier, en plus de participer aux activités de consultation et de déterminer les enjeux importants à partir d'analyses et de portraits du milieu, de recommander au conseil municipal une politique et un plan d'action efficace pour la Municipalité.

LES MEMBRES DU COMITÉ MADA

Marc Corriveau, maire
Danielle Lambert, directrice générale
Agnès Derouin-Plourde, élue responsable
André Perreault, citoyen
Carmelle Harnois, représentante « Vieillir »
Isabelle Parent, propriétaire pharmacie
Lise Lemyre, représentante Club Fadoq Gerbe d'Or
Lisette Goyet, représentante AFEAS
Noëlla Goyet, citoyenne
Gabrielle Coulombe, coordonnatrice « Vieillir »
Ginette Gagnon, organisatrice communautaire CISSS
Karine Marois, directrice des loisirs et chargée du projet
Lyne Prévaille, conseillère en développement rural, MRC Joliette
Richard Martin, accompagnateur du CAMF

UN COMITÉ « VIEILLIR » POUR ASSURER LE SUIVI DU PLAN D'ACTION

Le comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale Saint-Thomas a été mandaté par le conseil municipal lors de la séance de conseil municipal du 3 avril 2017 afin d'assurer le suivi du plan d'action MADA Saint-Thomas 2017-2020.

Ce comité a comme rôle principal de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et du plan d'action, d'effectuer un suivi auprès des porteurs d'action, de veiller à la réalisation des démarches proposées et de faire un bilan trimestriel au conseil municipal sur l'avancement des différents objectifs.

La coordination du comité sera effectuée par la personne attirée au projet « Vieillir » à la MRC de Joliette.

Quant aux membres, ils sont majoritairement des intervenants et des aînés de Saint-Thomas, et selon l'évolution des projets, le comité pourrait grossir et recruter de nouvelles personnes afin de lui prêter main forte.

Les personnes qui forment le comité Municipalité amie des aînés (MADA) sont toutes bénévoles et la Municipalité de Saint-Thomas tient à les remercier chaleureusement pour leur généreuse implication. Sans elles, sans leur dévouement, sans leur disponibilité et sans leurs brillantes idées, cette démarche aurait été difficilement réalisable.



UNE PHOTO DE FAMILLE – LE PORTRAIT DU MILIEU

Dans le but de bien connaître la population aînée de Saint-Thomas et de définir ses besoins, il était très important, dans le cadre de la démarche, de dresser un portrait du milieu. Ce portrait a tenu compte des trois composantes suivantes : les ressources existantes desservant les aînés, le portrait statistique et les données de la consultation publique.

LES AÎNÉS THOMASSIENS EN CHIFFRES

LA POPULATION DE SAINT-THOMAS CROISSANTE

La population totale de Saint-Thomas est passée de 3 193 en 2011 à 3 291 habitants au 1^{er} janvier 2017, représentant ainsi une augmentation de près de 3 % (augmentation de 11,6 % entre 2006 et 2011).

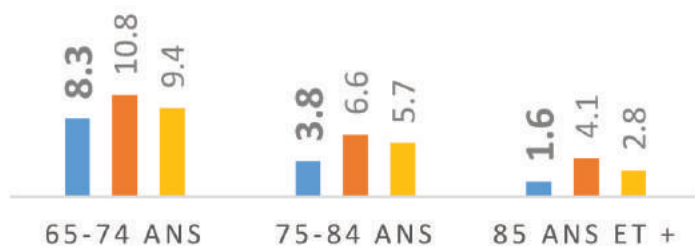
RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE

Si on analyse la variation de la répartition de la population entre 2006 et 2011, on dénote une augmentation des 50-69 ans (27,7 %) ainsi que des 70 ans et plus (31,6 %); on constate donc qu'il y a un vieillissement certain de la population. Il s'agit d'ailleurs d'une tendance généralisée à l'échelle du Québec.

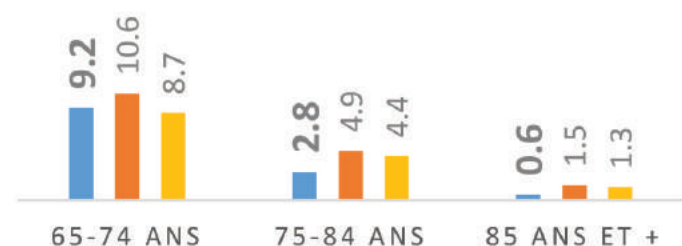


PROPORTION (%) DE PERSONNES ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS SELON LE SEXE

Population féminine



Population masculine



DE NOMBREUX SERVICES OFFERTS

Saint-Thomas et ses alentours regorgent de services et de ressources destinés aux aînés.

Que ce soit sur le plan des **AMÉNAGEMENTS**, des **INFRASTRUCTURES**, des **BÂTIMENTS** municipaux ou au niveau des **PARCS ET ESPACES VERTS**.

De plus, il y a plusieurs ressources pouvant contribuer à la **SANTÉ** et aux **SERVICES SOCIAUX** (groupe de médecine familiale, CLSC, pharmacie),

à **L'ALIMENTATION** (popote roulante, aide alimentaire, service de livraison),

au **MAINTIEN À DOMICILE** et à **L'HABITATION** (Coopérative de la solidarité, service ménager de la coopérative, office municipal d'habitation),

ainsi qu'à la **SÉCURITÉ** (programme PAIR),

ou encore aux **DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES** (transport collectif en milieu rural, transport adapté, transport actif).

Finalement, la Municipalité fait en sorte de rendre accessibles à ses aînés les **LOISIRS** et la **CULTURE** (programmation, fêtes, événements, etc.),

la **VIE COMMUNAUTAIRE** (AFEAS, Fadoq, Fabrique Ste-Famille-communauté de Saint-Thomas),

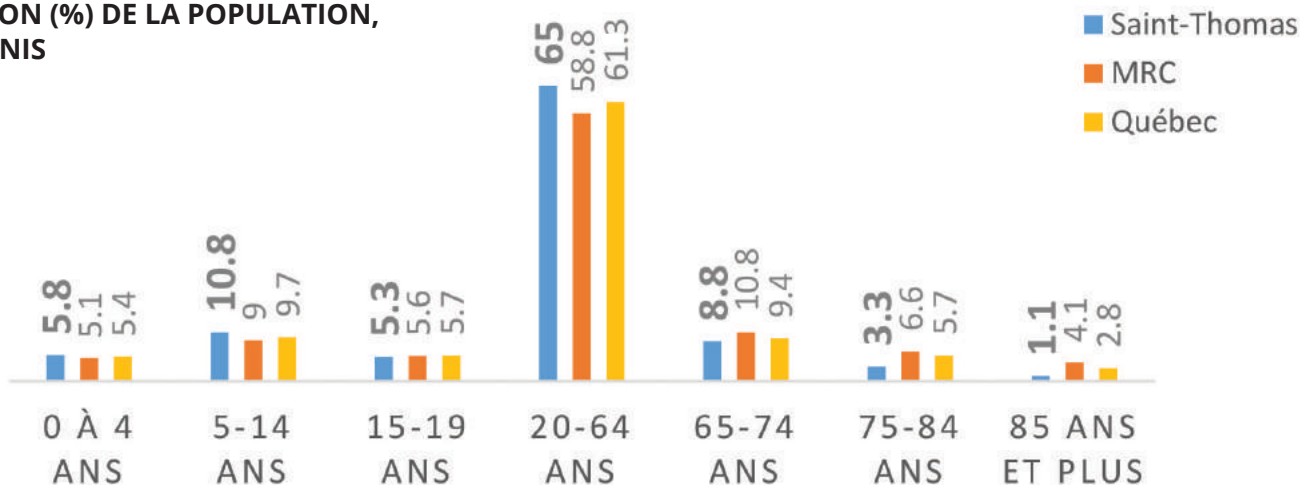
les **COMMUNICATIONS** et **L'INFORMATION** (Carrefour d'information pour aînés, variété des outils de communication),

la **CONCERTATION** et les **PARTENARIATS** (Vieillir, comité concerté),

ainsi que tout ce qui entoure les **RELATIONS AVEC LE CITOYEN**.

Plusieurs informations relatives aux services et aux ressources disponibles pour les aînés se trouve sur le site internet de la Municipalité (www.saintthomas.qc.ca), et dans le babillard aux aînés.

PROPORTION (%) DE LA POPULATION, SEXES RÉUNIS



INDICE DE VIEILLISSEMENT

Pour calculer l'indice de vieillissement (IV) d'une population, on doit diviser le nombre total de personnes âgées de 65 ans et plus par le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans. La valeur 100 signifiant que la population de moins de 20 ans est équivalente à celle des 65 ans et plus. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes; et plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

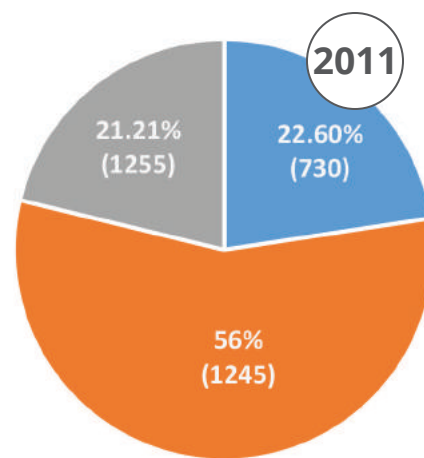
Du côté de Saint-Thomas, l'IV a augmenté de 28 % en 5 ans, ce qui indique un léger vieillissement de la population, mais démontre également le poids d'une jeunesse bien présente sur le territoire municipal. En effet, avec un IV de 59 en 2011, Saint-Thomas se positionne parmi les municipalités comptant beaucoup de jeunes. Ce sont ceux-ci qui représentent d'ailleurs la population active, une donnée fort importante pour maintenir la vitalité économique de la Municipalité.

Indice de vieillissement 2006-2011		
	2006	2011
Saint-Thomas	46	59
MRC de Joliette	77	92
Lanaudière	48	61
Québec	61	72

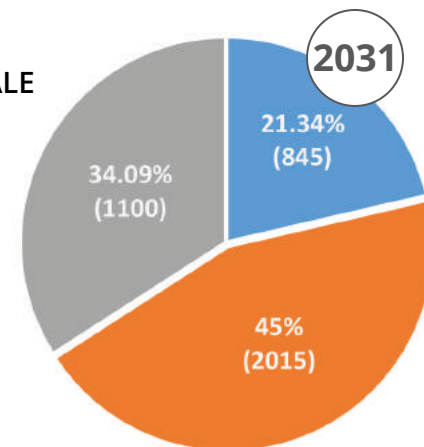
L'AVENIR SELON LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de Joliette enregistrera entre 2011 et 2031 une augmentation démographique de 20 %. Saint-Thomas enregistrera quant à elle une augmentation démographique de 24 % à l'horizon 2031.

POPULATION RÉELLE EN 2011 > 3230



POPULATION TOTALE PROJÉTÉE EN 2031 > 3230



- 0 à 19 ans
- 20 à 59 ans
- 60 ans et +

UNE AIDE NÉCESSAIRE : LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est un programme administré par le gouvernement fédéral qui procure une aide financière aux personnes âgées dont le revenu est modeste ou très faible. Elles reçoivent cette prestation en surplus de leur pension de la Sécurité de la vieillesse.

À Saint-Thomas, 50 % des aînés reçoivent des prestations du Supplément de revenu garanti, soit une proportion qui apparaît au-dessus de celle du Québec, 65 ans et plus (44 %).

TAUX DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

En 2010, la proportion de personnes à faible revenu de la population de 15 ans et plus sur le territoire de Saint-Thomas était de 15,7 %, représentant 495 personnes au total.

Proportion à faible revenu	Saint-Thomas	MRC de Joliette	Québec
	15,7 %	17,2 %	17 %
Moins de 18 ans	21,9 %	17,3 %	16 %
18 à 64 ans	13,2 %	16 %	16 %
65 ans et plus	19,2 %	21,5 %	20 %

POUR LE FUTUR, VOTRE AVIS COMPTE

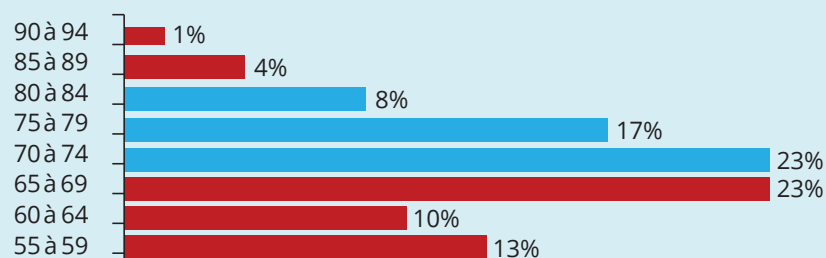
Le 25 novembre 2015 avait lieu une importante consultation publique destinée aux aînés. L'objectif de cette dernière était de mieux connaître leurs besoins, leurs habitudes quotidiennes, les obstacles qui se dressent sur leur route en plus de préciser certains éléments du portrait dressé et ce, afin de bien identifier sur quels champs d'intervention précis la démarche MADA devait se pencher afin de prioriser ses actions futures.

PROFIL DES RÉPONDANTS

Ouvertes aux 55 ans et plus, à leurs enfants et aux proches aidants des aînés, la consultation a accueilli **71 aînés** dont quatre proches aidants.

- > 56 % sont des femmes et 39 % des hommes
- > 56 % habitent au cœur du village et 38 % sont en secteur rural
- > 27 % vivent seules
- > 86 % habitent en maison privée
- > 76 % habitent à Saint-Thomas depuis plus de 20 ans
- > 45 % ont un revenu familial de moins de 30 000 \$ annuellement dont 8 % moins de 15 000 \$

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS À LA CONSULTATION PUBLIQUE SELON L'ÂGE



Les résultats complets
de la consultation publique
sont en ligne sur le site
www.saintthomas.qc.ca

BIBLIOGRAPHIE

La plupart des informations présentées dans les tableaux qui suivent proviennent des recensements de Statistique Canada réalisés en 2006 et en 2011. Ce sont les résultats les plus à jour sur lesquels nous pouvons nous baser.

- > Institut de la statistique du Québec Statistique Canada, ENM 2006 et 2011
- > Coup d'œil MRC de Joliette - Édition 2013 - Tome 1

- > Service Canada, données du programme de Supplément de revenu, 2008
- > Municipalité de la MRC de Joliette, Lanaudière, extraction spéciale 2009

Rédaction du document :
Karine Marois, directrice des loisirs
Correction : Mélanie Malo

CE QUI REND FIERS LES AÎNÉS DANS LEUR MUNICIPALITÉ ET LEURS COUPS DE CŒUR!

Lors de la consultation publique du 25 novembre 2015, nous avons demandé aux aînés de Saint-Thomas ce qui les rendaient fiers de leur municipalité. Les résultats sont encourageants et surtout, nombreux!

- > Accessibilité à la Salle-Saint-Joseph pour les activités aînées
- > Accessibilité et diversité des activités de loisirs
- > Aménagements paysagers municipaux de qualité
- > Coup d'œil – bulletin municipal
- > Diversité de produits agroalimentaires
- > Entretien des routes | Service d'incendie
- > Groupe de médecine familiale | Infirmière en milieu rural
- > Lieux de rassemblements | Municipalité vivante
- > Municipalité à l'écoute des besoins exprimés par les aînés
- > Organismes locaux : Afeas, Club Fadoq Gerbe d'Or, Jumelage Saint-Thomas-La Roque-Gageac
- > Panneau électronique | Propreté des lieux publics
- > Patinoire et piscine couvertes
- > Quantité des infrastructures et des ressources
- > Reconnaissance des bénévoles
- > Rue Principale | Terrain des loisirs
- > Services municipaux et leur organisation
- > Tranquillité, services et proximité des grands centres
- > Tout est Coup de cœur

